

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

SÉANCE DU 18 AVRIL 2014

❧❧❧

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES, Mme Araceli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE.

Délégations de vote :

Mme Rosine CARDON donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.

❧❧❧

2 - PROPOSITION DE COMMISSAIRES-TITULAIRES ET COMMISSAIRES-SUPPLEANTS POUR LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire expose que,

Vu l'article L.2121-32 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 1650, § 3 du Code Général des Impôts, qui précise que la durée du mandat des membres de la Commission Communale est la même que celle du mandat du Conseil Municipal et que de nouveaux Commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des Conseils Municipaux,

.../...

La composition de la Commission, pour les communes de plus de 2 000 habitants, est la suivante :

- Le Maire ou l'adjoint délégué, Président,
- huit Commissaires titulaires ainsi que huit Commissaires suppléants sont désignés par les soins du Directeur Départemental des Finances Publiques, sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal. A noter qu'un des commissaires doit être domicilié en dehors de la commune.

Oùï cet exposé, **LE CONSEIL MUNICIPAL, par 25 voix POUR et 8 ABSTENTIONS (M. UTHURRY, Mme GASTON, M. GAILLAT, Mme GIRAUDON, M. BAREILLE, Mme BARBET, M. ARANJO, Mme PEBEYRE),**

PRESENTE les listes suivantes :

Liste des Commissaires titulaires :

Mme Myriam SOUSSI, Mme Zoé LAXAGUE, M. Eric GOMES, M. Lucien CONTARATO, Mme Maria LEMAIRE, Mme Isabelle SARR, M. David VITINI, Mme Stéphanie BESNIER, M. Philippe CIER, M. Michel MIRAMONT, Mme Christelle VAN DE VELDE, Mme Jeanne LARAN, Mme Marie-Pierre ARA, M. Robert CAUHAPE, Mme Jany N'HAUX, M. Jean-Louis CLAVERIE.

Liste des Commissaires suppléants :

Mme Charlène TESSIER, M. Christophe MARANDE, Mme Ariane BLAISE, M. Jordan KALAMBAY, Mme Nathalie BERNUES, M. Jean-Marc CROQUIN, Mme Martine RENAULT, Mme Béatrice ALBRECHT, M. Joël DESCHAMPS, Mme Marthe SARTHOU, M. Thierry PEREZ, Mme Marianne VIDOR, M. Remy VIGNOLES, Mme Marie-Thérèse MOOG, M. Jean-Michel LACANETTE, Mme Florence AGRAZ.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 18 avril 2014.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 02/ 05/ 2014

Hervé LUCBÉREILH